

CBC/Radio-Canada

PLAN D'ACTION AXÉ SUR LES RÉSULTATS
MISE EN OEUVRE DE LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION EN MATIÈRE DE
PROGRAMMATION AUX CLOSM ET DE L'ARTICLE 41
DE LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLE
2008 – 2009

Renseignements généraux et période couverte

Institution fédérale : Adresse : Site Web :	CBC/Radio-Canada 181, rue Queen Case postale 3220, Succursale C Ottawa (Ontario) K1Y 1E4 www.cbc.radio-canada.ca
Ministre responsable :	L'honorable Josée Verner
Haut(s) fonctionnaire(s) responsable(s) de la mise en oeuvre de la Partie VII de la LLO (ex.: sous- ministre adjoint, champion des langues officielles) :	George C.B. Smith, Premier vice-président, Ressources humaines et Organisation
Mandat de l'institution fédérale (4 à 5 lignes) :	CBC/Radio est le radiodiffuseur public national et a comme mandat d'offrir une programmation de radio et de télévision de qualité typiquement canadienne. Elle doit refléter la réalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tout en répondant aux besoins particuliers des régions.
Coordonnateur national responsable de la mise en oeuvre de l'article 41 : Titre exact : Adresse postale : Courriel :	Diane Laflamme, chef de la planification, Services régionaux 1400, boul. René-Lévesque Est Montréal (Québec) H2L 2M2 diane.laflamme@radio-canada.ca
Période couverte par le plan d'action :	2008 – 2009

CBC/Radio-Canada

Sommaire de la contribution prévue de l'institution à l'atteinte des résultats visés

La [Loi sur la Radiodiffusion](#) de 1991 stipule que la programmation de CBC/Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, doit, entre autres, « être offerte en français et en anglais, de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue. » CBC/Radio-Canada reconnaît ses responsabilités auprès des CLOSM tel qu'énoncé par la Loi sur la Radiodiffusion en matière de programmation et par l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles pour les activités et services qui ne touchent pas sa programmation. Même si ce rapport est un suivi de l'application de l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles, on y retrouve des activités et des commentaires relativement à la programmation de CBC/Radio-Canada dans l'intérêt de la transparence.

CBC/Radio-Canada, Services français, est présent partout en région avec ses vingt stations régionales, dont onze sont à l'extérieur du Québec, et ses vingt-sept bureaux journalistiques, dont dix-neuf sont à l'extérieur du Québec. En plus d'offrir un service d'information aux régions et de les refléter au réseau par les couvertures régionales qui sont diffusées, soit dans les émissions ou les nouvelles nationales, CBC/Radio-Canada contribue au développement et à la promotion des Communautés de langues officielles en situation minoritaire par les actions suivantes :

- la couverture des événements culturels, politiques, sociaux, et sportifs
- la diffusion de produits artistiques
- les partenariats avec les organismes et les événements sociaux-culturels
- la production et diffusion d'émissions radio et télé en région
- l'acquisition et la diffusion de productions indépendantes
- l'appui aux activités sociaux-culturelles en région
- les rencontres et échanges continuels avec les organismes et leaders des CLOSM
- une communication constante et directe avec les CLOSM

CBC/Radio-Canada, Services anglais au Québec, offre une programmation télé et radio de haute qualité au public anglophone traditionnel ainsi qu'à l'ensemble de l'auditoire qui parle anglais.

La programmation des services anglais au Québec a un mandat multidimensionnel. Pour répondre à la Loi sur la radiodiffusion en matière de programmation, son mandat est de :

- Refléter l'actualité et la culture des Anglophones québécois et des allophones de langue anglaise;
- Informer les Québécois anglophones de l'actualité, des préoccupations et de la culture de la majorité francophone du Québec;
- Refléter l'actualité, les préoccupations et la culture distincte du Québec aux Anglophones du Québec;
- Informer le public des attitudes et développements concernant le Québec au public canadien;
- Refléter l'ensemble du Québec au public canadien.

Pour répondre à l'Article 41 de la Loi sur les langues officielles relativement aux activités et services au public, CBC propose plusieurs activités de communication et de consultation, entre autres :

CBC/Radio-Canada

- Un plan de partenariat intitulé « CBC Partnerships » qui explore et initie des contacts avec les organismes communautaires des divers secteurs afin d'identifier les besoins prioritaires de la communauté pour mieux les desservir.
- Un chef des partenariats qui travaille pour CBC Montréal afin de s'assurer que CBC joint la communauté et les organismes communautaires et développe de nouvelles opportunités de partenariat.
- Une analyse des informations de Statistiques Canada et Patrimoine canadien des derniers sondages afin de mieux identifier les CLOSM et les communautés ethniques dans le but de mieux les desservir. Ces informations sont distribuées au personnel de production.

Sommaire :

• Sensibilisation

Communication aux cadres: Poursuivre les moyens de communication auprès des cadres pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM.

Communication aux employés: Poursuivre les moyens de communication auprès des employés pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM.

• Consultations

Poursuivre la stratégie de consultation et de soutien du service public auprès des communautés francophones hors Québec par :

Panel des régions : Poursuivre les rencontres avec le panel des régions, qui est plus engagé et impliqué sur des dossiers spécifiques de la production et diffusion en région et au réseau.

AGA des organismes des CLOSM : Présence de la direction de Radio-Canada aux AGAs des organismes nationaux et provinciaux des CLOSM afin de mieux comprendre leurs aspirations et échanger sur les services de Radio-Canada.

Dîner des huit : Rencontres avec les leaders des CLOSM et le vice-président principal des Services français et le directeur général des Services régionaux.

Productions indépendantes : Maintenir des liens étroits et appuyer les producteurs indépendants régionaux dans la production de documentaires, de séries d'émissions et de variétés et créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants et les directeurs de CBC/Radio-Canada.

Créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants anglophones du Québec et les directeurs de CBC.

Rencontres avec les communautés anglophones et multiethniques : Poursuivre la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et les équipes de CBC au Québec.

Utiliser les sondages maisons et les sondages BBM pour mieux répondre aux besoins des CLOSM.

• Communications

CBC/Radio-Canada

Communication directe : Établir une communication directe auprès des organismes et leaders des CLOSM.

Promotion de nos programmes : Faire connaître la programmation et les productions spéciales produites et diffusées en région et au réseau par nos différentes plates-formes et par des placements publicitaires dans les journaux.

Valoriser les partenariats : Explorer de nouvelles avenues pour élaborer des partenariats gagnants-gagnants avec les organismes et les événements majeurs des CLOSM.

- **Coordination et liaison**

Entente multipartite : Signature et mise en application d'une nouvelle entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, l'Office nationale du film et Patrimoine canadien.

Post-Input : Avec l'ONF, poursuivre les rencontres Post-Input en Acadie, à Ottawa, Vancouver et à Winnipeg.

Doc Shop : Initié par l'ONF, auquel CBC s'est ensuite associé, ce programme de développement de la relève permettra à 25 étudiants en cinéma et communication de produire des documentaires dont plusieurs seront diffusés sur CBC Montréal

- **Financement et prestation de programmes**

Renforcer l'ancrage régional et l'image de marque de la programmation afin d'accroître l'appréciation des services régionaux par les CLOSM.

Poursuivre l'amélioration de la présence régionale aux antennes nationales radio et télé afin de mieux refléter les régions au réseau.

Agir sur le front de la distribution des services du signal numérique de la télévision afin que l'ensemble des Canadiens et Canadiennes aient accès à la programmation de leur région par la distribution du signal par satellite.

- **Reddition des comptes**

Plan d'action : CBC/Radio-Canada élabore un plan d'action annuel qui décrit clairement la mise en œuvre proposée de la Loi sur la radiodiffusion en matière de programmation aux CLOSM et l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

Bilan des réalisations : CBC/Radio-Canada élabore un bilan annuel des ses résultats, qui décrit clairement les résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur la radiodiffusion en matière de programmation aux CLOSM et de l'article 41 de la LLO.

Évaluations et vérifications : Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM.

CBC/Radio-Canada

Plan d'action détaillé

A. SENSIBILISATION (Activités internes)

[Activités de formation, d'information, d'orientation, de sensibilisation, de communication, etc., menées à l'interne dans le but de sensibiliser les employés et/ou la haute direction de l'institution fédérale à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM; contrats de rendement des cadres supérieurs et programmes de reconnaissance; prise en compte du point de vue des CLOSM dans les recherches, les études et les enquêtes effectuées à l'interne]

Résultat visé : Introduction d'un changement durable dans la culture organisationnelle de l'institution fédérale; tous les employés et les cadres connaissent et comprennent leurs responsabilités à l'égard de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> et des CLOSM.		
Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
Communication aux cadres : Poursuivre les moyens de communication auprès des cadres pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM.	Deux Conseil des services français Réunion hebdo des différentes équipes de direction	Présentation et compréhension des enjeux Déclinaison de l'information du haut vers le bas.
Communication aux employés : Poursuivre les moyens de	Douze rencontres avec les employés	Présentation et compréhension du

CBC/Radio-Canada

<p>communication auprès des employés pour les sensibiliser à la dualité linguistique et aux priorités des CLOSM.</p>	<p>des régions par le v-p principal et le dg des Services régionaux.</p> <p>Communication régulière aux employés par la haute direction sur le nouveau portail interne : IO</p>	<p>processus décisionnel</p> <p>Présentation et compréhension des enjeux</p>
--	---	--

CBC/Radio-Canada

Plan d'action détaillé

B. CONSULTATIONS (Partage d'idées et d'information avec les CLOSM)

[Activités (ex. comités, discussions, réunions) par lesquelles l'institution fédérale consulte les CLOSM et échange ou dialogue avec elles pour cerner leurs besoins et leurs priorités ou pour comprendre les incidences possibles sur leur développement; activités (ex. tables rondes, groupes de travail) pour explorer les possibilités de collaboration dans le cadre du mandat actuel de l'institution fédérale ou dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau programme ou d'une nouvelle politique; participation à des consultations des CLOSM coordonnées par d'autres instances gouvernementales; consultations des CLOSM par les bureaux régionaux pour connaître leurs préoccupations et leurs besoins]

Résultat visé : Établissement de liens durables entre l'institution fédérale et les CLOSM; l'institution et les CLOSM comprennent leurs besoins et leurs mandats respectifs.		
Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
Poursuivre la stratégie de soutien du service public auprès des communautés francophones hors Québec.	Deux panel des régions Douze rencontres avec groupes CLOSM Quatre dîner des 8 (leaders de la communauté) Allocutions, etc...	Meilleure compréhension du processus décisionnel Meilleure compréhension de la programmation en région et au réseau Meilleur compréhension des enjeux de Radio-Canada

CBC/Radio-Canada

<p>Maintenir des liens étroits et appuyer les producteurs indépendants régionaux dans la production de documentaires, de séries d'émissions et de variétés.</p> <p>Créer de nouvelles opportunités pour faciliter les échanges entre les producteurs indépendants anglophones du Québec et les directeurs de CBC.</p> <p>Poursuivre la série de rencontres avec des représentants de diverses communautés et groupes anglophones du Québec.</p> <p>Utiliser les sondages maisons et les sondages BBM pour mieux répondre aux besoins des CLOSM.</p>	<p>Deux rencontres avec l'APFC au cours de l'année.</p> <p>Rencontres régulières avec producteurs indépendants.</p> <p>Participation aux panels de l'industrie (RIDM etc) ainsi que la tenue de quatre rencontres sectoriels producteurs les producteurs indépendants.</p> <p>Quatre à six rencontres.</p> <p>Quatre sondages BBM et quelques sondages maisons pour information spécifique.</p>	<p>Nombre et genre de productions indépendantes par région</p> <p>Total des sommes investies</p> <p>Heures de diffusion régionales et réseau</p> <p>Production et diffusion de productions de qualité des producteurs indépendants du Québec à la grille de la télévision de CBC.</p> <p>Participation aux rencontres, réponses au questionnaire des participants; reflet des préoccupations des communautés à notre antenne.</p> <p>Résultats des sondages, analyse des sondages et actions entreprises mieux desservir les CLOSM.</p>
---	---	---

CBC/Radio-Canada

Plan d'action détaillé

C. COMMUNICATIONS (Transmission d'information aux CLOSM)

[Activités de communications **externes** visant à informer les CLOSM des activités, des programmes et des politiques de l'institution fédérale et à promouvoir le caractère bilingue du Canada; inclusion des CLOSM dans toutes les listes d'information et de distribution; utilisation du site Web de l'institution fédérale pour communiquer avec les CLOSM]

Résultat visé :

La culture des CLOSM reflète une compréhension étendue du mandat de l'institution fédérale; les CLOSM reçoivent de l'information pertinente et à jour au sujet des programmes et services (P&S) de l'institution fédérale.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
Établir une communication directe avec les organismes et leaders des CLOSM.	Quatre dîner des 8 (leaders des communautés) Bulletin d'info sur Radio-Canada, <i>LA MOLECULE</i> , envoyé à 2500 organismes/leaders qui ont à cœur la francophonie canadienne.	Meilleure connaissance et compréhension de la programmation en région et au réseau sur l'ensemble des plates-formes : radio, télé et Web.

CBC/Radio-Canada

<p>Promotion de la programmation et des productions spéciales produites et diffusées en régions et au réseau sur nos différentes plates-formes.</p> <p>Explorer de nouvelles avenues pour développer des partenariats gagnants-gagnants avec les organismes et les événements majeurs des CLOSM.</p>	<p>Envoi régulier de communiqués concernant régions par courriel.</p> <p>Publication mensuelle en ligne, Iwire, pour informer les producteurs indépendants relativement aux nouveautés de CBC</p> <p>Placements publicitaires dans les journaux.</p> <p>Promotion croisée à la radio, télé et Internet de Radio-Canada</p> <p>Nouveaux partenariats avec contrat d'échange bien défini.</p>	<p>Augmentation du rayonnement de la programmation régionale et nationale de la radio, télévision et Internet.</p> <p>Mise sur pied d'un mécanisme d'échange avec différentes associations.</p>
--	---	---

CBC/Radio-Canada

Plan d'action détaillé

D. COORDINATION ET LIAISON (N'inclut pas le financement – Coordination à l'interne et liaison avec d'autres institutions gouvernementales)

[Activités de coordination (recherches, études, réunions, etc.) menées par l'institution fédérale elle-même avec d'autres institutions fédérales ou d'autres ordres de gouvernements; participation à des activités organisées par d'autres institutions fédérales, d'autres ordres de gouvernements, etc.; participation des champions des langues officielles, des coordonnateurs nationaux et régionaux, etc., à divers forums gouvernementaux]

Résultat visé :

Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des CLOSM et partager les pratiques exemplaires.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
<p>Signature et mise en application d'une nouvelle entente multipartite sur les arts et la culture avec la FCCF, le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, l'Office nationale du film et Patrimoine canadien.</p> <p>Poursuivre les rencontres Post-Input avec l'ONF en Acadie, à Ottawa, à Vancouver et à Winnipeg.</p>	<p>Nouvelle entente pour une période de cinq ans.</p> <p>La tenue des événements Post-Input en Acadie, à Ottawa, à Vancouver et à</p>	<p>Quantité et qualité des actions qui découlent de cette entente.</p> <p>Échanges professionnels et exposition des meilleurs productions internationales.</p>

CBC/Radio-Canada

<p>Événement Doc Shop par l'ONF et CBC qui développe la relève et permet à 25 étudiants en cinéma et communication de produire des documentaires dont plusieurs sont diffusés sur CBC Montréal.</p>	<p>Winnipeg.</p> <p>L'événement Doc Shop a lieu.</p>	<p>Quantité et qualité des productions qui découlent de cet événement.</p> <p>Nombre de productions qui seront diffusées à la télévision de CBC.</p>
---	--	--

CBC/Radio-Canada

Plan d'action détaillé

E. FINANCEMENT ET PRESTATION DE PROGRAMMES

[Mise en oeuvre des programmes et prestation des services de l'institution fédérale; financement, seule ou en collaboration avec d'autres institutions fédérales, de projets des CLOSM; intégration des besoins des CLOSM à la prestation des programmes et services de l'institution fédérale]

Résultat visé :

Les CLOSM font partie de la clientèle régulière de l'institution fédérale et ont un accès adéquat à ses programmes et services; les besoins des CLOSM (ex. : dispersion géographique, possibilités de développement) sont pris en compte.

Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
Renforcer l'ancrage régional et l'image de marque de la programmation	1) Le mandat des émissions radio du matin axé sur l'information. 2) TJ 18h de 60 minutes et poursuivre déploiement présence 7 jours sur 7.	Amélioration et diversification de l'offre programme.

CBC/Radio-Canada

<p>Poursuivre l'amélioration de la présence régionale aux antennes nationales radio et télé.</p> <p>Agir sur le front de la distribution des services des signaux régionaux de la télévision.</p>	<p>3) Consolidation des émissions jeunes radio télé dans l'Ouest.</p> <p>4) Développement de projets structurants avec les producteurs indépendants.</p> <p>Mise sur pied d'émissions réseau produite en région.</p> <p>Accès aux signaux régionaux sur satellite.</p>	<p>Augmentation du rayonnement et diversification des sujets</p> <p>Sensibilisation des parties intéressés à cet enjeu essentiel.</p>
---	--	---

CBC/Radio-Canada

Plan d'action détaillé

F. REDDITION DE COMPTES

[Activités par lesquelles l'institution fédérale intègre son travail de mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO aux mécanismes ministériels de planification et de reddition de comptes (ex.: rapport sur les plans et priorités, rapport ministériel sur le rendement, plan d'affaires ministériel, bilan de réalisations pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO, etc.); évaluations et vérifications internes des programmes et des services; examen régulier des programmes et des services ainsi que des politiques par les cadres supérieurs de l'institution fédérale pour assurer la mise en oeuvre de l'article 41 de la LLO]

Résultat visé : Pleine intégration de l'article 41 de la LLO et de la perspective des CLOSM aux politiques, programmes et services de l'institution fédérale; la structure d'imputabilité, les évaluations internes, les examens de politiques permettent de déterminer comment mieux intégrer la perspective des CLOSM.		
Activités prévues en vue d'atteindre le résultat visé	Extrants prévus	Indicateurs de mesure du résultat visé
CBC/Radio-Canada fait un suivi de son Plan d'action de la mise en oeuvre de la Loi sur la radiodiffusion relativement aux CLOSM et l'article 41 de la Loi sur les langues officielles régulièrement au cours de l'année.	Bilan des étapes de la mise en oeuvre du Plan d'action.	Un compte rendu du progrès de la mise en oeuvre du Plan d'action est fait pour chaque rencontre du Panel des régions.
CBC/Radio-Canada rédige un bilan annuel de ses réalisations de la mise en oeuvre de la Loi sur la radiodiffusion relativement aux CLOSM et l'article 41 de la LLO.	Rapport État de réalisations 2008-2009	Établir des instruments de mesure qualitative et quantitative.
Des évaluations et des vérifications internes des programmes et services de CBC/Radio-Canada sont effectuées régulièrement et tiennent compte de leur contribution au développement et à l'épanouissement des CLOSM.	Comité d'évaluation des programmes et services	Rapports du Comité d'évaluation. Suivi des recommandations du Comité d'évaluation.

CBC/Radio-Canada

Liste de distribution

- Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles
- Comité permanent du Sénat sur les langues officielles
- Commissaire aux langues officielles
- groupes et organismes des CLOSM

Adresse Web exacte du plan d'action de l'institution :

<http://cbc.radio-canada.ca/documents/langues/index.shtml>